



Formation Pédagogies Plurielles Montessori sur 4 jours

Objectif général :

Découvrir, apprendre et mettre en pratique la pédagogie Montessori

Public concerné :

Professionnel de l'éducation : d'Ecole Maternelle et Primaire, MJC, Maison pour tous...

Compétences :

En fin de formation, le stagiaire sera capable de :

- Choisir et mettre en place du matériel Montessori dans son cadre de travail
- Etre en relation à l'enfant selon les principes de la pédagogie Montessori

Moyens pédagogiques :

Des supports de cours, remis aux stagiaires en fin de session, réfèrent aux points essentiels de l'intervention. Ils sont conçus sur la base du déroulé du cours, ils comportent un sommaire, des exemples concrets, des exercices progressifs, des mises en situations et des études de cas.

Supports de cours :

Les supports de cours sont fabriqués "maison". Structurés comme les cours, ils reprennent les exemples abordés durant les stages, et chaque stagiaire peut ainsi facilement retrouver ses marques. Tous les supports contiennent un maximum de visuels et de copie d'écran, pour plus de confort et d'efficacité. Les supports sont remis via un lien internet ou transmis par email en format pdf. Le client est ensuite libre de les imprimer ou non, selon son choix ou ses besoins.

Modalités d'évaluation :

Soit à la fin de chaque objectif spécifique soit à la fin de la formation, un exercice de mise en situation permet d'évaluer l'autonomie du stagiaire.

Durée :

4 jours soit 28h

Dates : à la demande

Tarifs, conditions financières et modalités de paiement :

Les tarifs sont les suivants :

- Stagiaire en autofinancement : 80€/jour net de taxe.
- Stagiaire bénéficiant d'une prise en charge : 40€/heure net de taxe

Les sessions sont facturées nettes de taxe en fin de formation (TVA non applicable en application de l'article 261 du CGI suite à notre demande d'exonération sur l'activité formation professionnelle acceptée par la DIRECCTE).

Le règlement est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de facture, au comptant, sans escompte à l'ordre de LATELIER.

En cas de règlement par l'OPCA dont dépend le client, il appartient au client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis que le client retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » à LATELIER. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée par LATELIER au client. Si l'accord de

Association LATELIER - 3 place du Marché - 26150 DIE - N° SIRET : 793 792 631 00020

Organisme de formation déclaré auprès de la préfecture de la Région Auvergne Rhône Alpes sous le numéro **84 26 02434 26**
(ce numéro ne vaut pas agrément) - M : contact@latelier.in - W : www.latelier.in - T : **04 75 21 43 80**

prise en charge du client ne parvient pas à LATELIER au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, LATELIER se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du stagiaire ou de facturer la totalité des frais de formation au client.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Programme du cours :

Jour 1	Introduction : Visite d'une école Montessori -Les Notions Clés de la pédagogie Montessori -Présentation d'une journée type -Le Chainage des activités	9h - 12h
	Après Midi : La Vie Sensorielle -Présentation et Pratique d'activités -L'abstraction Matérialisée	13h - 16h
	Soirée : Rencontre -Apéro, discussions, projets de chacun	18h

Jour 3	Matinée : Le Langage -Ecrire -Présentation et Pratique d'activités	9h - 12h
	Après Midi : La Vie Pratique -De l'Intérêt ou La Volonté Organique -Présentation et Pratique d'activités	13h - 16h
	Soirée : Etude de Cas -Votre classe... -Aide à la sélection de matériel...	18h

Jour 2	Matinée : Les Mathématiques -Discipline et Liberté -Présentation et Pratique d'activités	9h - 12h
	Après Midi : Approfondissement -Pratique des activités Maths et Sensorielles -De l'observation à l'intervention	13h - 16h

Jour 4	Matinée : Qualité Relationnelle -Oser la rencontre -Présentation des Ateliers Philo	9h - 12h
	Après Midi : Approfondissement -Pratique des activités Montessori -Pratique des Ateliers Philo	13h - 16h

Débit d'un participant :

En cas de débit signifié par le client à LATELIER au moins 7 jours avant le démarrage de la formation, LATELIER offre au client la possibilité éventuelle de repousser l'inscription du stagiaire à une formation ultérieure, dûment programmée au catalogue de LATELIER, et après accord éventuel de l'OPCA.

Annulation, absence ou interruption d'une formation :

Toute journée commencée est due dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au client par LATELIER.

En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de LATELIER distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le stagiaire et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation. Il est rappelé que les sommes dues par le client à ce titre ne peuvent être imputées par le client sur son obligation de participer à la formation professionnelle continue ni faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCA. Dans cette hypothèse, le client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à LATELIER.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le client, LATELIER se réserve le droit de facturer au client des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation ;
- si l'annulation intervient entre 15 jours et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix net de taxe de la formation ;
- si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix net de taxe de la formation.

Devis, convention et attestation :

Pour chaque action de formation, un devis est adressé par LATELIER au client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné à LATELIER par tout moyen à la convenance du client : par courrier postal ou par mail. Chaque devis est accompagné d'une convention particulière établie entre LATELIER, l'OPCA ou le client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné et signé doit également être retourné à LATELIER par tout moyen à la convenance du client ou de l'OPCA : par courrier postal ou par mail. A l'issue de la formation, LATELIER remet une attestation de formation au stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCA, LATELIER lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture. Une attestation de présence pour chaque stagiaire peut être fournie au client ou à l'OPCA, à sa demande.

Délai de rétractation :

Après signature du devis et de la convention de formation, le client dispose d'un délai légal de rétractation de 14 jours.

Propriété intellectuelle et copyright :

L'ensemble des documents, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, numérique ou oral) utilisés par LATELIER pour assurer les formations ou remis aux stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le client et le stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans accord express de LATELIER et des formateurs correspondants. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le client et le stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations :

Les contenus des programmes, tels que préciser sur les fiches techniques, sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les ajuster en fonction de l'actualité, du niveau des stagiaires ou de la dynamique de groupe.

Confidentialité et communication :

LATELIER, le client et le stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par LATELIER au client. LATELIER s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCA, les informations transmises par le client y compris les informations concernant les stagiaires. Cependant, le client accepte d'être cité par LATELIER comme client de ses formations. A cet effet, le client autorise LATELIER à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales réglementaires ou comptables l'exigeant, et notamment dans les différents suivis réalisés et mis en place dans le cadre du décret qualité du 30 juin 2015.

Protection et accès aux informations à caractère personnel :

Le client s'engage à informer chaque stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de LATELIER.
- Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.

En particulier, LATELIER conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, LATELIER s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Formateur :

LOOS Julien – loosjulien@gmail.com

Présentation :

De formation philosophique, je suis passé à la pédagogie pour être et transmettre de manière concrète les valeurs humaines qui me portent.

Depuis 2010 je suis éducateur Montessori :

j'ai ainsi eu la chance de participer à la création de 2 écoles Montessori,
animer l'équipe pédagogique,
et pratiquer la pédagogie Montessori auprès d'une centaine d'enfants.

En 2016 j'ai décidé de devenir Formateur en pédagogie :

afin de toucher un public adulte, soucieux d'aborder le monde de l'enfant selon d'autres regards,
et de communiquer des pratiques innovantes et épanouissantes, aux professionnels de l'éducation.

Qualifications:

- 2005 : Master 2 philosophie et société à la Sorbonne Paris 1
- 2009 : Diplôme AMI, Montessori 3-6 ans
- 2017 : Certificat SEVE

Expériences:

- 2010 – 2013 : Educateur et Responsable Pédagogie à l'école Montessori du Mans
- 2013 – 2016 : Educateur et Responsable Pédagogie à l'école Montessori de Die
- Depuis 2010 : animateur d'ateliers philo en maternelle, primaire, collège et auprès d'adultes
- Depuis 2016 : Formateur en pédagogies plurielles

Lexique :

LATELIER est un organisme de formation professionnelle depuis mars 2016. Son siège est fixé au 3 Place du Marché – 26150 Die. LATELIER élabore et dispense des formations individuelles, intra-entreprises et interentreprises dans la Drôme.

Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de LATELIER.

Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.

Formations individuelles : les formations conçues sur mesure par LATELIER à destination d'un seul stagiaire pour le compte d'un seul client.

Formations intra-entreprises : les formations conçues sur mesure par LATELIER pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.

Formations interentreprises : les formations inscrites au catalogue de LATELIER et qui regroupent des stagiaires issus de différentes structures.

OPCA : les organismes paritaires collecteurs agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.